

DSA Architecture et Maîtrise d'ouvrage — Cycle DSA : toutes les U.E.

| Unité d'enseignement | Enseignement | Temps étudiant | |
|---|--|----------------|-----------|
| | | CM | TD |
| S1-MOA-UE 01 Cours fondamentaux | [01] Cadre économique | 37 | 45 |
| | [02] Cadre juridique | 24 | |
| | | 61 | 45 |
| S1-MOA-UE 02 Questionnements | [01] Séminaire | 27 | |
| | [02] Approfondissements thématiques | 14 | 24 |
| | | 41 | 24 |
| S1-MOA-UE 03 Recherche | [01] Outils méthodologiques | 18 | |
| | [02] Séminaire de recherche | | 18 |
| | | 18 | 18 |
| S1-MOA-UE 04 Formulation et conduite du projet | [01] Atelier opérationnel | | 90 |
| | | | 90 |
| S2-MOA-UE 01 Cours fondamentaux | [01] Cadre économique | 16 | 2 |
| | [02] Cadre juridique | 24 | |
| | | 40 | 2 |
| S2-MOA-UE 02 Questionnements | [01] Séminaire | 27 | |
| | [02] Approfondissements thématiques | 29 | 24 |
| | | 56 | 24 |
| S2-MOA-UE 03 Recherche | [01] Outils méthodologiques | 18 | |
| | [02] Séminaire de recherche | | 18 |
| | | 18 | 18 |
| S2-MOA-UE 04 Formulation et conduite du projet | [01] Atelier opérationnel | | 90 |
| | | | 90 |
| S3-MOA-UE 01 Travail personnel de fin d'études | [01] Travail personnel de fin d'études | | 18 |
| | | | 18 |
| S3-MOA-UE 02 Mise en situation professionnelle et rapport de stage | [01] Mise en situation professionnelle et rapport de stage | | 10 |
| | | | 10 |

DSA Architecture et Maîtrise d'ouvrage — Cycle DSA

Contenu des enseignements (2018-2019)

| Code UE | Intitulé de l'enseignement | Objectifs pédagogiques | Caractère | Semestre |
|--------------|--|---|-------------|----------|
| S1-MOA-UE 01 | [01] Cadre économique | <p>Qu'il soit au service d'un maître d'ouvrage public ou privé, et quelle que soit son échelle d'intervention, l'action du professionnel de l'urbain s'insère dans une chaîne d'acteurs aux logiques et intérêts divers, qu'il doit prendre en compte et qui orientent fortement sa pratique. Ces acteurs ne sont d'ailleurs pas seulement les acteurs locaux ni ceux directement impliqués dans la production immobilière et urbaine. La ville est le résultat des rapports, aussi bien économiques que politiques, entre les protagonistes de l'économie mondialisée. Ensemble de biens et de services produits et consommés en tant que marchandises, la ville se transforme constamment, et de manière indéterminée, en fonction de l'évolution de ces rapports.</p> <p>L'enseignement de l'économie dans le cadre du DSA a pour objectif de donner aux étudiants des outils pour identifier la nature et l'articulation des rapports entre acteurs, dans la ville au sein de l'économie globale. Il fournit ainsi des clés de lecture des évolutions urbaines réelles et des logiques qui les déterminent, dans un contexte en mutation rapide, à la fois de l'économie dans son ensemble et des modalités de production de la ville. Cet enseignement se veut pragmatique, afin de pouvoir être mobilisable de manière pratique dans l'analyse, la définition et la mise en œuvre de projets de maîtrise d'ouvrage.</p> | obligatoire | 1 |
| S1-MOA-UE 01 | [02] Cadre juridique | <p>Sensibiliser les étudiants aux dimensions juridiques d'une opération de construction ou d'aménagement sous le prisme de la maîtrise d'ouvrage depuis sa programmation et son montage jusqu'à son achèvement et ses suites en passant par sa réalisation.</p> <p>Mettre en évidence le rôle et les responsabilités du maître d'ouvrage, les règles applicables et les « outils » notamment contractuels, permettant de sécuriser les processus, d'anticiper ou de gérer et régler les conflits.</p> | obligatoire | 1 |
| S1-MOA-UE 02 | [01] Séminaire | <p>Ces séances sont les supports des thématiques qui structurent la formation. Lieux de débats et de réflexion sur l'émergence de nouvelles pratiques, l'évolution des jeux d'acteurs et conditions de production du cadre bâti, ils sont le cadre privilégié pour analyser des cas réels et éclairer les problématiques opérationnelles par le concret et ouvrir les étudiants à la recherche.</p> | obligatoire | 1 |
| S1-MOA-UE 02 | [02] Approfondissements thématiques | <p>Cet enseignement poursuit une triple vocation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'approfondissement de connaissances associées aux thématiques portées par chacune des 6 sessions pédagogiques (séances de cours) - l'acquisitions d'outils associés aux compétences couvertes par ces sessions (séances de TD) - l'apprentissage des outils et l'acquisition des savoir-faire requis par les études conduites au sein de l'atelier opérationnel (séances de TD) | obligatoire | 1 |

| Code UE | Intitulé de l'enseignement | Objectifs pédagogiques | Caractère | Semestre |
|--------------|------------------------------------|--|-------------|----------|
| S1-MOA-UE 03 | [01] Outils méthodologiques | L'objectif du cours « d'acquisition des outils méthodologiques » est d'établir un lien entre des problématiques opérationnelles (qui sont évoquées en séminaire ainsi qu'en atelier opérationnel) et le domaine de la recherche que les étudiants doivent apprivoiser dans le cadre de la production d'un mémoire de fin d'étude. Les pratiques et l'évolution des métiers de la maîtrise d'ouvrage y sont étudiés à travers le prisme critique de la recherche. | obligatoire | 1 |
| S1-MOA-UE 03 | [02] Séminaire de recherche | Les séminaires de recherche sont le lieu d'élaboration du mémoire de fin d'étude dont la soutenance a lieu en semestre 3 de la formation. | obligatoire | 1 |
| S1-MOA-UE 04 | [01] Atelier opérationnel | Cet atelier a pour objectif de mettre en pratique les enseignements de la formation au travers de cas concrets apportés par des maîtres d'ouvrage commanditaires. Ces cas abordent une ou plusieurs questions concernant la pratique de la maîtrise d'ouvrage et ses évolutions, et permettent d'interroger les approches opérationnelles, d'identifier les problématiques émergentes, et d'explorer de nouveaux outils et pratiques. Ces cas permettent d'explorer et d'articuler l'analyse du processus de production aux échelles territoriale, urbaine et immobilière (ou a minima au moins deux échelles), et croiser les questions d'usage / utilisateurs (présents et futurs), de mise en œuvre opérationnelle, y compris la question du temps (dans la production, mais aussi la gestion et l'évolutivité), d'équilibre financier, d'impact économique et social au sens large, d'enjeux politiques (dans toutes les acceptions du terme) et sociétaux, d'environnement / d'écosystème | obligatoire | 1 |
| S2-MOA-UE 01 | [01] Cadre économique | Qu'il soit au service d'un maître d'ouvrage public ou privé, et quelle que soit son échelle d'intervention, l'action du professionnel de l'urbain s'insère dans une chaîne d'acteurs aux logiques et intérêts divers, qu'il doit prendre en compte et qui orientent fortement sa pratique. Ces acteurs ne sont d'ailleurs pas seulement les acteurs locaux ni ceux directement impliqués dans la production immobilière et urbaine. La ville est le résultat des rapports, aussi bien économiques que politiques, entre les protagonistes de l'économie mondialisée. Ensemble de biens et de services produits et consommés en tant que marchandises, la ville se transforme constamment, et de manière indéterminée, en fonction de l'évolution de ces rapports. L'enseignement de l'économie dans le cadre du DSA a pour objectif de donner aux étudiants des outils pour identifier la nature et l'articulation des rapports entre acteurs, dans la ville au sein de l'économie globale. Il fournit ainsi des clés de lecture des évolutions urbaines réelles et des logiques qui les déterminent, dans un contexte en mutation rapide, à la fois de l'économie dans son ensemble et des modalités de production de la ville. Cet enseignement se veut pragmatique, afin de pouvoir être mobilisable de manière pratique dans l'analyse, la définition et la mise en œuvre de projets de maîtrise d'ouvrage. | obligatoire | 2 |
| S2-MOA-UE 01 | [02] Cadre juridique | Sensibiliser les étudiants aux dimensions juridiques d'une opération de construction ou d'aménagement sous le prisme de la maîtrise d'ouvrage depuis sa | obligatoire | 2 |

| Code UE | Intitulé de l'enseignement | Objectifs pédagogiques | Caractère | Semestre |
|--------------|---|---|-------------|----------|
| | | programmation et son montage jusqu'à son achèvement et ses suites en passant par sa réalisation. Mettre en évidence le rôle et les responsabilités du maître d'ouvrage, les règles applicables et les « outils » notamment contractuels, permettant de sécuriser les processus, d'anticiper ou de gérer et régler les conflits. | | |
| S2-MOA-UE 02 | [01] Séminaire | Ces séances sont les supports des thématiques qui structurent la formation. Lieux de débats et de réflexion sur l'émergence de nouvelles pratiques, l'évolution des jeux d'acteurs et conditions de production du cadre bâti, ils sont le cadre privilégié pour analyser des cas réels et éclairer les problématiques opérationnelles par le concret et ouvrir les étudiants à la recherche. | obligatoire | 2 |
| S2-MOA-UE 02 | [02] Approfondissements thématiques | Cet enseignement poursuit une triple vocation : - l'approfondissement de connaissances associées aux thématiques portées par chacune des 6 sessions pédagogiques (séances de cours) - l'acquisitions d'outils associés aux compétences couvertes par ces sessions (séances de TD) - l'apprentissage des outils et l'acquisition des savoir-faire requis par les études conduites au sein de l'atelier opérationnel (séances de TD) | obligatoire | 2 |
| S2-MOA-UE 03 | [01] Outils méthodologiques | Les séminaires de recherche sont le lieu d'élaboration du mémoire de fin d'étude dont la soutenance a lieu en semestre 3 de la formation. | obligatoire | 2 |
| S2-MOA-UE 03 | [02] Séminaire de recherche | Les séminaires de recherche sont le lieu d'élaboration du mémoire de fin d'étude dont la soutenance a lieu en semestre 3 de la formation. | obligatoire | 2 |
| S2-MOA-UE 04 | [01] Atelier opérationnel | Cet atelier a pour objectif de mettre en pratique les enseignements de la formation au travers de cas concrets apportés par des maîtres d'ouvrage commanditaires. Ces cas abordent une ou plusieurs questions concernant la pratique de la maîtrise d'ouvrage et ses évolutions, et permettent d'interroger les approches opérationnelles, d'identifier les problématiques émergentes, et d'explorer de nouveaux outils et pratiques. Ces cas permettent d'explorer et d'articuler l'analyse du processus de production aux échelles territoriale, urbaine et immobilière (ou a minima au moins deux échelles), et croiser les questions d'usage / utilisateurs (présents et futurs), de mise en œuvre opérationnelle, y compris la question du temps (dans la production, mais aussi la gestion et l'évolutivité), d'équilibre financier, d'impact économique et social au sens large, d'enjeux politiques (dans toutes les acceptions du terme) et sociétaux, d'environnement / d'écosystème | obligatoire | 2 |
| S3-MOA-UE 01 | [01] Travail personnel de fin d'études | Le troisième semestre est dédié à la rédaction du mémoire par les étudiants. | obligatoire | 3 |
| S3-MOA-UE 02 | [01] Mise en situation professionnelle et rapport de stage | La MSP est envisagée comme étant la concrétisation du parcours professionnel envisagé par l'étudiant. Elle peut ainsi s'effectuer dans le cadre d'une agence d'architecture, d'une collectivité territoriale, d'une structure privée ou publique de maîtrise d'ouvrage ou encore dans un laboratoire de recherche. Dans cette même logique de cohérence du parcours, la MSP se fait, si possible, dans un cadre proche du sujet de mémoire choisi par l'étudiant. | obligatoire | 3 |